

Proposition de

## **Charte montréalaise des Droits et Responsabilités**

**Rencontre préparatoire**

### **Compte-rendu**

**Date :** le 9 février 2004

**Heure :** 14 h 00 à 15 h 30

**Lieu :** Office de consultation publique de Montréal  
1550 rue Metcalfe, salon C

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

##### **De la Ville de Montréal**

Gestion stratégique / du capital humain et de la diversité ethnoculturelle

M. Pierre Bélec, chef de division, secrétaire du Sommet de Montréal

M. Jules Patenaude, coordonnateur en consultation publique, Chantier sur la démocratie, Sommet de Montréal

##### **De l'OCPM**

M. Claude Corbo, commissaire et président de la commission

D<sup>r</sup> Myrna E. Lashley, commissaire

M<sup>e</sup> Claude Fabien, commissaire

M<sup>e</sup> Alain Cardinal, secrétaire général

M<sup>me</sup> Marie-Claire Dumas, directrice de la recherche et des communications

M. Luc Doray, directeur des services administratifs

- 
1. Mot de bienvenue du président de la commission et présentation des participants.
  2. Point d'information sur différents points relatifs à l'OCPM : Mandat général et cadre juridique; fonctionnement; code de déontologie des commissaires.
  3. Point d'information sur la consultation publique : Déroulement d'une assemblée publique (présentation du projet; période de questions; période de commentaires du public); possibilité de séances additionnelles au besoin; rôle du responsable du projet et des personnes-ressources.

4. Point d'information sur la présente consultation : Information sur les avis publics qui sont parus le 9 février dans La Presse et The Gazette; information sur les lieux et les dates de la consultation.
5. Désignation des porte-parole :
  - Porte-parole de la Ville : M. Pierre Bélec. Il sera assisté par M. Jules Patenaude. D'autres personnes-ressources et experts externes restent à confirmer.
6. Échange sur les besoins logistiques.
7. Point d'information de M<sup>e</sup> Alain Cardinal relativement au dossier de documentation : La constitution du dossier de documentation et la gestion des documents déposés. Tous les bureaux d'arrondissements, les bureaux accès Montréal (BAM) et les bibliothèques de l'île ont reçu des versions françaises et anglaises du projet de Charte. La documentation sera disponible aux bureaux de l'OCPM et sur son site internet.
8. Échange sur l'objet de la consultation publique.
  - Le projet de Charte et ses conséquences : Présentation sommaire de M. Pierre Bélec et de M. Jules Patenaude sur l'origine du projet, son élaboration, son contenu ainsi que ses effets et impacts attendus.
  - Échange sur des questions et enjeux. Différentes questions de fond sont abordées, notamment : le statut juridique de la Charte, sa portée et sa nature, sa mise en œuvre, son utilité et son efficacité pour les citoyens et les citoyennes, les impacts de son application sur les ressources et sur la responsabilité de la Ville, les mécanismes de plaintes et, enfin, le rôle de l'ombudsman.
9. Levée de la réunion par le président de la commission.